

jet! Je ne sais ce qui en adviendra, mais en ce moment on peut constater que c'est la justice de Dieu qui passe encore une fois.

DON ALESSANDRO.

LE SAINT-PERE BENOIT XV A NOS SOEURS DE LA PROVIDENCE

LES 6, 7 et 8 juin dernier, nos Soeurs de la Providence de Montréal ont célébré, par des fêtes intimes et pieuses, et sans éclat, ainsi qu'il convenait en ces temps de guerre et de tristesse mondiale, le 75^e de fondation de leur méritant institut. Nous n'en avons rien dit, dans le temps, pour mieux nous conformer aux désirs des jubilaires elles-mêmes, qui ne voulaient permettre aucun bruit autour de leurs très belles fêtes de famille religieuse. Mais nous considérons comme un devoir de consigner aujourd'hui dans les pages de notre *Semaine religieuse* la très belle lettre, si laudative et si consolante tout à la fois, que le pape Benoît XV lui-même a bien voulu adresser, à cette occasion, à la très révérende mère Marie-Julien, supérieure générale des Soeurs de la Providence. Cette lettre, évidemment, se passe de commentaires. Nous la faisons suivre de celle que Son Eminence le cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat du pape, a envoyée à Mgr l'archevêque de Montréal, en lui communiquant le document pontifical.

A NOTRE CHERE FILLE LA MERE MARIE-JULIEN

supérieure générale des Filles de la Charité, servantes des pauvres,
dites Soeurs de la Providence de Montréal.

Chère fille,

salut et bénédiction apostolique,

Votre lettre du 8 mars dernier nous a apporté l'agréable et consolante nouvelle du soixante-quinzième anniversaire de la

fondation de votre
brer par des fêtes
chain. — Nous nous
des membres de vo
tout entière, ainsi qu
a été heureux à cett
à la piété et au dév
accomplit en votre
gieux et de différent
prouve combien le
congrégation pend
tence. Nous l'en rei
à répandre ses grâc
sur vos oeuvres, et d
s'accroître toujours
En témoignage de
gage des faveurs di
vous, chère fille, à
votre congrégation
que implorée, béniss

Rome, du Vatica

Secrétairerie d'Etat
de Sa Sa

Monseigneur,

J'ai le plaisir de
Saint-Père a daigné
mandation, adresser
Charité, servantes d